

Fiche d'utilisation du sol

Commune de Mons

Province: Hainaut
 Secteur d'aménagement: MONS - BORINAGE
 Statut de la commune selon le SDER: Pôle regional

Principales catégories d'utilisation du sol

Catégories d'utilisation du sol		2008	
		Ha	%
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	2.020	13,7
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	125	0,8
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	398	2,7
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	222	1,5
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	59	0,4
	Terrains à usage industriel et artisanal	548	3,7
	Terrains dévolus au transport	131	0,9
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	225	1,5
	Bâtiments spéciaux	23	0,2
	Sous-total	3.752	25,4
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	3.769	25,5
	Prés et pâtures	2.707	18,3
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	2.127	14,4
	Terres vaines et vagues	868	5,9
	Milieux naturels non exploités	47	0,3
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	52	0,4
	Sous-total	9.570	64,8
Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)		1.436	9,7
Total		14.757	100

Remarques : les valeurs non existantes sont symbolisées par un tiret ("-"), de même que les valeurs de pourcentage inférieures à 0,1 % (non significatives) sont indiquées par la valeur "0". Cette remarque est d'application pour tous les tableaux de cette fiche.

L'ensemble des calculs est réalisé sur la base des natures cadastrales issues de la matrice cadastrale et du PLI V07 du 1er janvier 2008 ainsi que de la version coordonnée vectorielle du plan de secteur de février 2008.

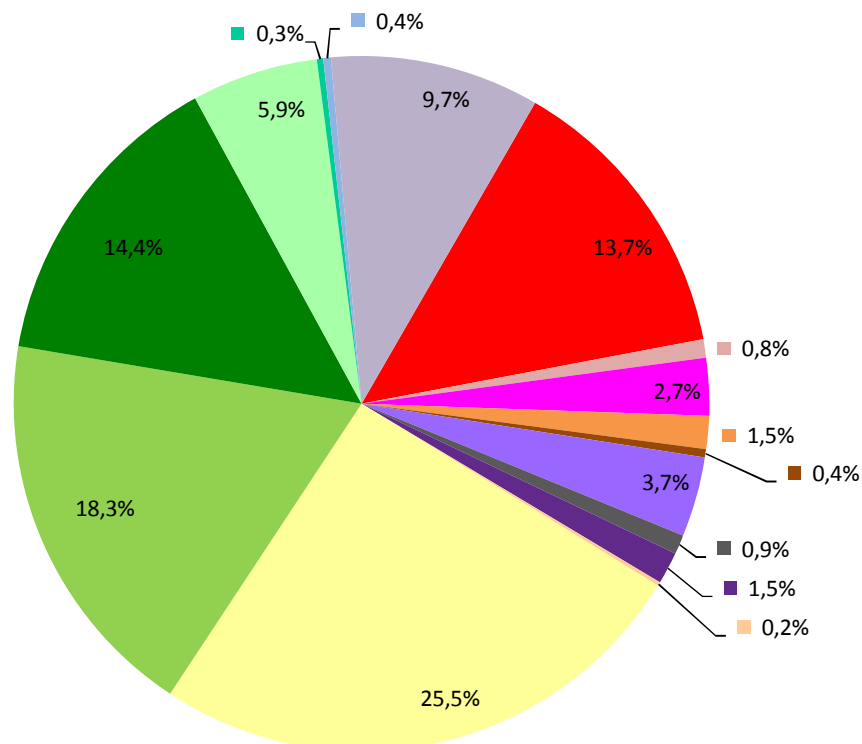
Une **note méthodologique** détaille les données utilisées ainsi que les analyses réalisées. Sa lecture est hautement recommandée afin d'interpréter au mieux les résultats.

Notons que la **fiche régionale** offre une description détaillée de la répartition de l'utilisation du sol sur l'ensemble du territoire wallon. Les commentaires émis permettent au lecteur d'interpréter au mieux les chiffres présentés dans cette fiche communale et fournissent un point de comparaison.

Sources : SPW/DGO4 et SPFF/ACED

Calculs : CPDT (CREAT/UCL & Unité de géomatique/UCL)

Catégories d'utilisation du sol (2008)

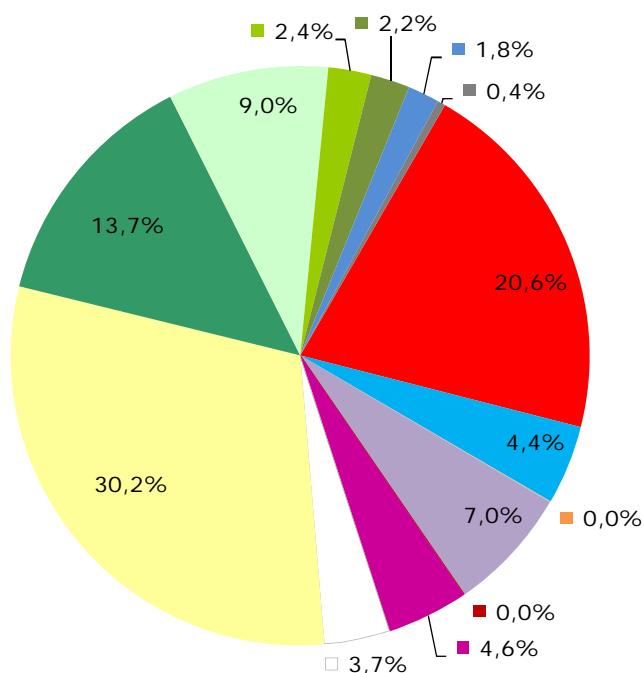


- Terrains résidentiels
- Terrains occupés par des commerces, bureaux et services
- Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires
- Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains
- Terrains occupés par des bâtiments agricoles
- Terrains à usage industriel et artisanal
- Terrains dévolus au transport
- Carrières, décharges et espaces abandonnés
- Bâtiments spéciaux
- Terres cultivées et cultures permanentes
- Prés et pâtures
- Forêts, bois et production de "sapins de Noël"
- Terres vaines et vagues
- Milieus naturels non exploités
- Plans d'eau et principaux cours d'eau
- Terrains non cadastrés ou de nature inconnue (voiries, cours d'eau...)

Zones d'affectation du plan de secteur

Affectations du plan de secteur		Ha	%
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	3.045	20,6
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	654	4,4
	Zone de loisirs	5,6	0
	Zones d'activité économique	1.032	7,0
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-
	Zone d'extraction	674	4,6
	Sous-total	5.412	36,7
Zone d'aménagement communal concerté		540	3,7
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	4.458	30,2
	Zone forestière	2.024	13,7
	Zone d'espaces verts	1.324	9,0
	Zone naturelle	355	2,4
	Zone de parc	320	2,2
	Plan d'eau	260	1,8
	Sous-total	8.741	59,2
Zone blanche		65	0,4
Total		14.757	100

Le code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine (CWATUP) distingue des zones destinées à l'urbanisation (ZDU) et des zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU). Les zones d'aménagement communal concerté (ZACC) peuvent être destinées, totalement ou en partie, à l'urbanisation ou non.



Les superficies des zones d'affectation du plan de secteur se basent sur la version coordonnée vectorielle de février 2008 qui inclut les différentes révisions de plan de secteur adoptées définitivement par le Gouvernement wallon. Pour plus d'information, le lecteur peut se référer au site de la DGO4 (<http://developpement-territorial.wallonie.be/PDS.html>).

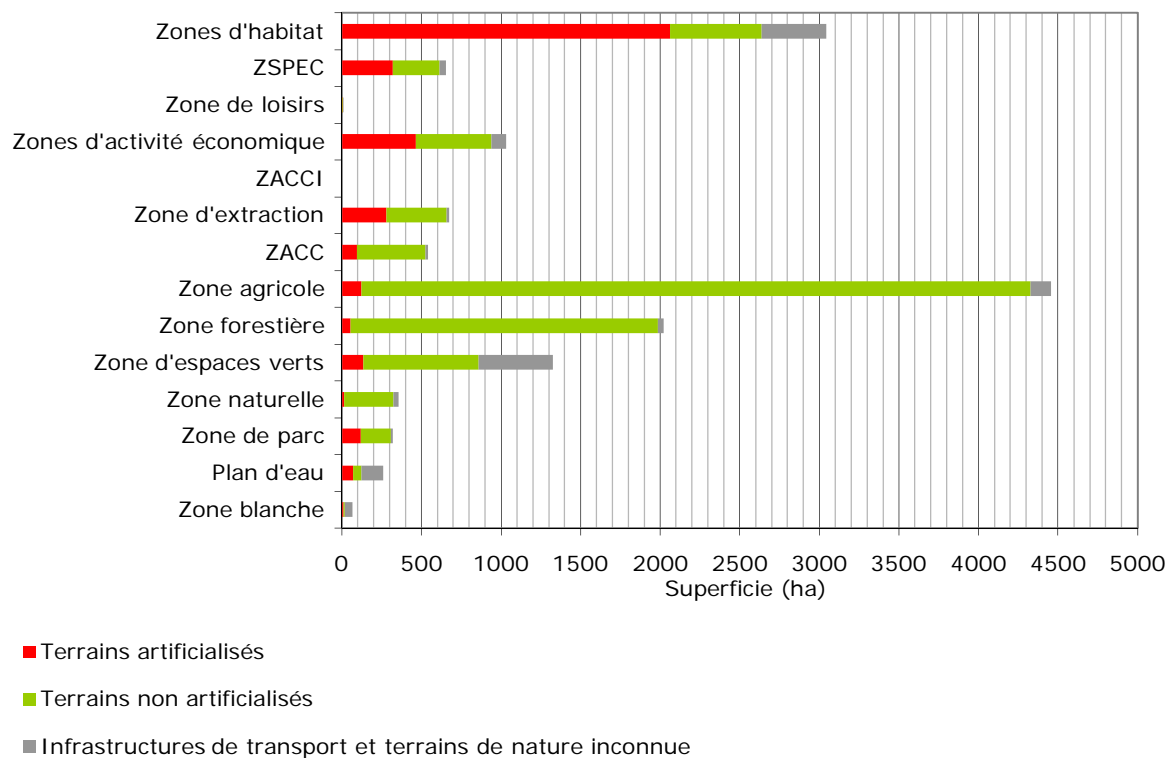
Caractère artificialisé des zones d'affectation du plan de secteur

Année 2008

Affectations du plan de secteur		Terrains artificialisés		Terrains non artificialisés		Autres		Total (ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Zones destinées à l'urbanisation	Zones d'habitat	2.062	67,7	577	18,9	407	13,4	3.045
	Zone de services publics et d'équipements communautaires	321	49,1	290	44,4	43	6,5	654
	Zone de loisirs	1,8	31,0	3,9	68,4	-	-	5,6
	Zones d'activité économique	466	45,2	472	45,7	95	9,2	1.032
	Zone d'aménagement communal concerté à caractère industriel	-	-	-	-	-	-	-
	Zone d'extraction	281	41,6	379	56,2	15	2,2	674
	Sous-total	3.132	57,9	1.721	31,8	559	10,3	5.412
Zone d'aménagement communal concerté		93	17,2	433	80,2	14	2,7	540
Zones non destinées à l'urbanisation	Zone agricole	123	2,8	4.203	94,3	131	2,9	4.458
	Zone forestière	55	2,7	1.930	95,4	38	1,9	2.024
	Zone d'espaces verts	136	10,3	722	54,5	466	35,2	1.324
	Zone naturelle	15	4,1	309	86,9	32	9,0	355
	Zone de parc	118	37,0	188	58,8	13	4,1	320
	Plan d'eau	71	27,2	53	20,3	137	52,4	260
	Sous-total	519	5,9	7.405	84,7	817	9,4	8.741
Zone blanche		9,1	14,0	10	15,8	46	70,2	65
Total		3.752	25,4	9.570	64,8	1.436	9,7	14.757

La catégorie « autres » correspond aux terrains non cadastrés ou de nature inconnue.

Caractère artificialisé des zones du plan de secteur (2008)



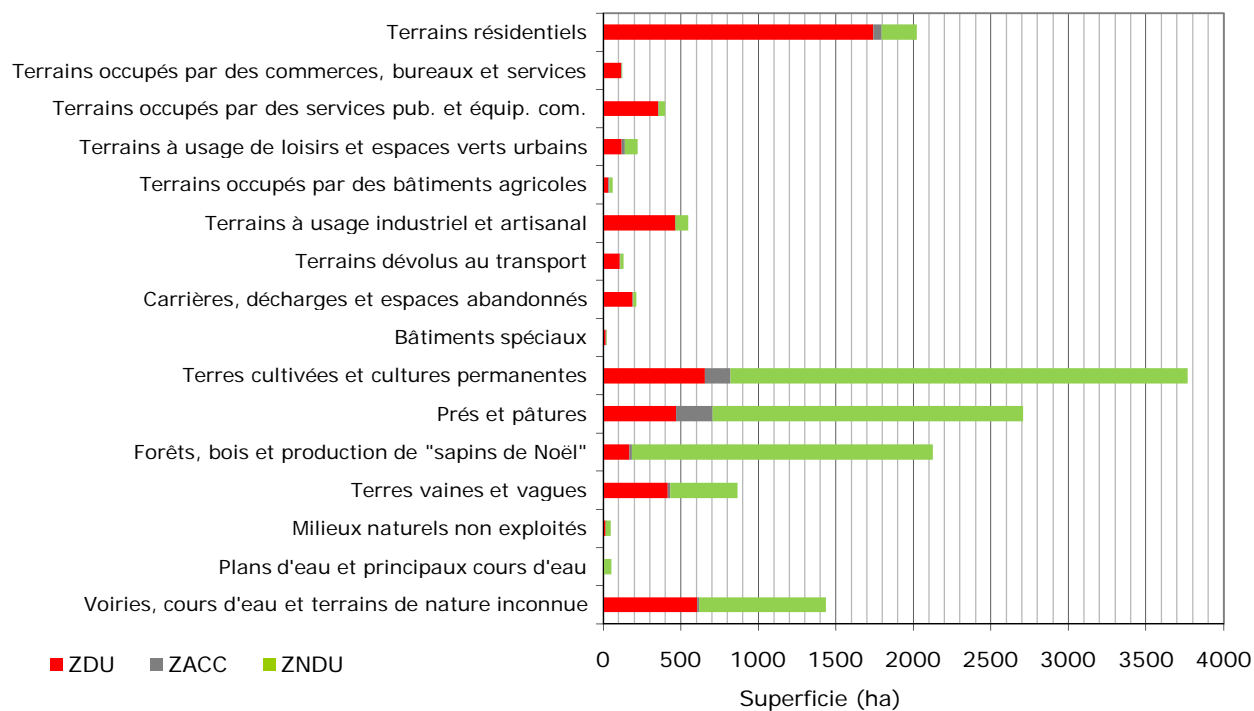
Le graphique indique, pour chaque zone du plan de secteur, la superficie de terrains artificialisés (rouge), de terrains non artificialisés (vert) ou d'infrastructures de transport et terrains de nature inconnue (gris).

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur

Année 2008

Catégories d'utilisation du sol		ZDU		ZACC		ZNDU		Total (Ha)
		Ha	%	Ha	%	Ha	%	
Terrains artificialisés	Terrains résidentiels	1.741	86,2	54	2,7	226	11,2	2.020
	Terrains occupés par des commerces, bureaux et services	115	92,5	2,3	1,8	7,1	5,7	125
	Terrains occupés par des services publics et équipements communautaires	355	89,2	2,5	0,6	40	10,2	398
	Terrains à usage de loisirs et espaces verts urbains	120	54,0	19	8,4	84	37,6	222
	Terrains occupés par des bâtiments agricoles	34	57,6	4,8	8,1	20	34,4	59
	Terrains à usage industriel et artisanal	464	84,8	1,0	0,2	83	15,1	548
	Terrains dévolus au transport	106	80,7	3,1	2,3	22	16,9	131
	Carrières, décharges et espaces abandonnés	190	84,5	1,0	0,4	34	15,1	225
	Bâtiments spéciaux	16	66,4	5,0	21,5	2,8	12,1	23
Sous-total	3.141	83,7	93	2,5	519	13,8	3.752	
Terrains non artificialisés	Terres cultivées et cultures permanentes	657	17,4	163	4,3	2.949	78,3	3.769
	Prés et pâtures	472	17,4	233	8,6	2.002	74,0	2.707
	Forêts, bois et production de "sapins de Noël"	168	7,9	19	0,9	1.940	91,2	2.127
	Terres vaines et vagues	415	47,8	17	2,0	436	50,2	868
	Milieux naturels non exploités	16	35,0	0,2	0,5	30	64,6	47
	Plans d'eau et principaux cours d'eau	4,0	7,6	0,6	1,2	48	91,1	52
	Sous-total	1.732	18,1	433	4,5	7.405	77,4	9.570
Voiries, cours d'eau et terrains de nature		604	42,1	14	1,0	817	56,9	1.436
Total		5.477	37,1	540	3,7	8.741	59,2	14.757

Répartition des catégories d'utilisation du sol selon le plan de secteur (2008)



Le graphique identifie, pour chaque catégorie d'utilisation du sol, la superficie de terrains localisés dans les zones destinées à l'urbanisation (ZDU - rouge), les zones d'aménagement communal concerté (ZACC - gris) ou les zones non destinées à l'urbanisation (ZNDU - vert).